



Donation après le décès de ma mère

Par **alex**, le **22/04/2010** à **11:09**

Bonjour,

ma mère est décédée au mois de décembre, nous passons devant le notaire à la fin du mois pour la succession de celle-ci.

mon père est toujours vivant, donc les biens vont à lui, ils avaient 2 maisons dont une à leur deux noms et l'autre au nom de ma mère.

Nous sommes 2 enfants.

comment cela va t il se passer ?

quels sont les frais de successions ?

Ensuite mon père veut faire la donation de ces maisons une à ma soeur et une à moi et comment cela va t il se passer ?

en vous remerciant